

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 9 juillet 2018, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1 Mme Thérèse Lemay #5
M. Réal Nolet #3 Mme Diane Laverdière #2

M. Michel Bilodeau #6, absent
M. Mario Deschâtelets #4, absent

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2018-07-130 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

2018-07-131 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 4 JUIN 2018 ET DU 19 JUIN 2018

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'adopter les procès verbaux du 4 et du 19 juin 2018, tel que déposé.

Adoptée

2018-07-132 ADOPTION PLAN SÉCURITÉ CIVILE 2018

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter le plan de sécurité civile pour l'année 2018 et procéder à sa diffusion sur le site internet municipal

Adoptée

2018-07-133 ADOPTION PLAN STRATÉGIQUE 2018-2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter le plan stratégique municipal 2018-2021 de procéder à sa diffusion sur le site internet municipal et par la distribution aux citoyens.

Adoptée

2018-07-134 ADOPTION POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

IL est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter la politique de ressources humaines telles que déposées.

Adoptée

2018-07-135 APPUI À LA MIELLERIE DE LA GRANDE OURSE POUR LE PROJET DE FONTAINE ARTISTIQUE AU PROGRAMME DE CIRCUIT DE FONTAINE DE TOURISME HARRICANA

CONSIDÉRANT que la Miellerie de la Grande Ourse fait partie intégrante de l'offre touristique de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery et accueil chaque année jusqu'à 5 000 personnes;

CONSIDÉRANT la volonté de la Miellerie de la Grande Ourse à installer une fontaine artistique dans le cadre d'un projet innovateur et de respecter les conditions du programme de circuit des fontaines de Tourisme Harricana;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'appuyer très favorablement le projet de fontaine artistique présenté par la Miellerie de la Grande Ourse dans le cadre de la deuxième phase du circuit des fontaines de Tourisme Harricana.

Adoptée

2018-07-136 APPUI AU PROJET GRAFFITIS ET ARTS URBAIN DE LA CORNE ET PREISSAC

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'appuyer favorablement le projet de Graffitis et art urbain des municipalités de La Corne et Preissac au programme FLIC territorial de la MRC d'Abitibi.

Adoptée

2018-07-137 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DE VACANCES ESTIVALES

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipale du 23 juillet au 3 août 2018 afin de permettre la prise de vacances des employés municipaux.

Adoptée

2018-07-138 ACCÈS PIÉTONNIER CHEMIN DU BORD-DE-L'EAU

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement d'accorder le contrat de la réalisation de l'accès piétonnier au plus bas soumissionnaire soit, Entreprise Excavation Gilbert Sheehy inc. pour un montant de 5 311.85\$ incluant les taxes applicables.

Adoptée

2018-07-139 POLITIQUE D'AIDE AUX AGRICULTEURS

CONSIDÉRANT les demandes répétées de soutien à l'entretien des chemins agricoles;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'est pas couverte par les assurances pour des travaux sur des chemins fermés et hors de sa responsabilité;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire tout de même venir en aide aux agriculteurs locaux;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des pouvoirs conférés au conseil municipal par la *loi sur les compétences municipales*;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'élaborer une politique d'aide aux agriculteurs, d'y allouer un budget maximal annuel de

2 000\$ afin de soutenir les investissements des agriculteurs pour le maintien des accès aux terres dans une proportion d'un tiers des coûts engagés.

Adoptée

2018-07-140 CONTRAT RECHARGEMENT CHEMIN DES CHAROLAIS, DÉPENSES EXCÉDENTAIRES DE 5 000\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'autoriser la dépense supplémentaire estimée de 5 000\$ afin de permettre la réfection du fond du chemin à cinq endroits avant le rechargement granulaire.

Adoptée

2018-07-141 COMITÉ DE SÉLECTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes pour le comité de sélection du poste de Direction générale et secrétaire-trésorier(e);

Daniel Rose, maire	Céline Dupras, directrice générale
Pierre Barrette, conseiller	Jean-Jacques Trépanier, citoyen
Diane Laverdière, conseillère	

Adoptée

2018-07-142 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de juin 2018 et celles prévisibles de juillet 2018, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en juin 2018 pour un total de 105 482.32\$
Versement par chèque C1800072 à C1800093
Paiement en ligne sécurisée L1800043 à L1800053
Paiement par transfert électronique P18000112 à P1800128
Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de juillet.
Comptes à payer en juillet 2018 en date du conseil pour un total de 48 145.14 \$

Salaires payés en juin 2018
D18000135 à 1800165 pour un montant total de 14 735.41\$
P1800002 à P1800003 pour un montant de 949.87\$
Salaires à payer en juillet 2018
D1800166 à D1800185 pour un montant de 9 548.72\$

Adoptée

2018-07-143 LEVÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Céline Dupras, directrice générale
et secrétaire-trésorière